

■ **Solo-Parquets Sàrl**, à Fribourg, Rue de l'Hôpital 33, c/o JD Pfyffer, CH-217-3536750-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 01.12.2006. But: importation, commerce et pose de revêtements de sols, en particulier de parquets de toutes provenances et constitués de tous matériaux. Capital social: CHF 20'000.–, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 01.12.2006, Abelardo Roncal et Joachim Heimoz font apport à la société de machines pour un montant de CHF 21'000.–, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.– à la libération du capital social. Le solde de CHF 1'000.– correspond à une créance en faveur des apporteurs. Associés: Heimoz Joachim, de Fribourg, à Rossens (FR), avec une part de CHF 10'000.–, Roncal Abelardo, du Pérou, à Fribourg, avec une part de CHF 10'000.–. Gérants: les associés Heimoz Joachim et Roncal Abelardo, tous deux avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC.

Journal no 5090 du 06.12.2006  
(03677842 / CH-217.3.536.750-5)